L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 29 OCTOBRE 1893.

PETITES ANNONCES

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames estimable 23 oct.—dim.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, potocelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE jeune dame parlant l'espagnol et le français, et ces 2 seuls la sténographie et la typewriting désire une place dans un bureau. Adresser Mlle J. M., Chambre II, Masonic Building, rue St-Charles. 29 oct—4f

DEMANDES.

ON demande—Le logement de la nourriture pour une famille, à St-Bernard St-Jean ou l'Esplanade. Adresser "M." à "l'Abeille." 29 oct—1f

ON demande domestique pour petite famille s'adresser cottage encoignure White et Washington. 29 oct—1f

ON demande, immédiatement, des ouvrir ses chez Mme George, 208 Royale. 29 oct—1f

ON demande—Une jeune fille française de bonne éducation. Elle doit s'entendre un peu à la couture. S'adresser 474 rue du Camp, de 9 heures à 1 heure. 29 oct—1f

ON demande chez Manglu, rue Ste-Anne No 73, un serrurier et un apprenti. 29 oct—1f

ON demande—Cinq Dames expérimentées pour la vente. S'adresser de suite, 8 Kuhn & Son, 131 rue Canal. 22oct—

A LOUER

A LOUER — Tous appendices magasins neufs, à quatre étages, avec façade élancetée, rue Bourbon, près Bouanne. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre; loyer modéré; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Bayne, Denégre & Denégre, Hât see Denégre, 33 rue Carondelet. 15 sept—tf

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

R. Sauvage vs Emile Weissborn.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 18,645.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ancienement occupés par le défendeur dans cette affaire, au No 223 de la rue du Canal entre les rues Nord Rampart et Nord Basin, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI 7 NOVEMBRE, jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Les contenu du bar-room consistant en lil queure comptoirs, chandelier, chaises tables, portraits, verrerie, glacière, etc., etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 26 oct—26 31—7 nov

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de G. Maniere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40 332—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir de lui l'état de sa administration dans la succession de feu G. Maniere, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 oct—1 5 nov

Succession de Céleste Gauthier, veuve du Dr Casimir Meric,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,001—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Talmi e Meric, veuve de Frank Crozat, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 oct—28—nov 1 5

Succession de Frank J. D. Gauthier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,324.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry P. Hasenkampf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et l'administrateur déchargé.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier
28oct—28 nov 1 5

Succession de Mme Margaret Murphy, Veuve Robert Barry, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,483—Division C.—Attendu que Mme Mary E. Delmore, femme de William J. Davey, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Margaret Murphy, Veuve Robert Barry, Sr, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
27 oct—27—nov 1 5 Greffier.

Succession de Robert J. Christian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,482—Division B Attendu que Mme Rebecca Harrington, veuve de Robert J. Christian, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert J. Christian, décédé intestat, avis est par la présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
25 oct—25 29—nov 3 Greffier

Succession de Mme Ellen White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,465—Division E—Attendu que Mme Margaret White, femme de Lewis Hubbell, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Ellen White, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
22oct—2 26 31 Greffier

George Stroud vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,305—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Fritz Jahncke syndic provisoire et Fritz Jahncke et Edward Gauche, syndics définitifs des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 sept—12 15 21

Succession de William Schwehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,826.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Yve Schwehm, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 oct—21 25 29

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 7me jour de juillet 1893 jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir: Jos. Lambour & Nod Lumber and Manufacturing Company. Limited, et als. vs. Home Brewing Company. No 39,571.

Dans cette affaire soumise à la cour, et la cour considérant la loi et les témoignages étant en faveur des plaignants, il est ordonné adjugé et décrété qu'Auguste Hatermicht et Henry Lents soient confirmés comme liquidateurs de la Home Brewing Company, dans comme tels par les actionnaires de la dite Compagnie, le 6 juillet 1893, et qu'ils soient et plus nommés comme commissaires liquidateurs et receveurs de la dite Compagnie.

Qu'un inventaire de la propriété de cette compagnie, soit fait par Wm. Zoe & ger, un notaire en cette ville, et que H. Meyer nier et P. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée, aussitôt après que les dite commissaires liquidateurs et receveurs auront formi caution et prêté le serment prescrit par la loi, des lettres comme tels leurs soient décernées.

Jugement rendu et signé le 7 juillet 1893.
Signé: H. E. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Et le 8 juillet 1893 signé: H. E. RIGHTOR, Juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-treize.

ONOFRE TRIAY,
Député-Greffier.
6 juil—9 21—août 7

STRAUB'S
Queen of the South
CORN HILLS.
12000 IN USE.
Write for Circulars.
New Orleans Machinery Co.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 28 OCTOBRE—CLASSE No 356
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	Lots
77	47	24	17	28	48	23	33	65	30	53	59	12	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

Le témoignage nous apposons notre signature
Ce 28 octobre 1893—4 heures P. M
J. A. A. BOUREAU.
EDGAR PHLIP.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ENORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action.....$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortez, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages de numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont lus en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Reconnue depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous prendrons à nous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance sont lieu avec la plus grande bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons notre signature.

J. A. Early
W. L. Labelle
P. L. Dumas
COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr, State N. Bank.
A. BALDWIN, Pres't, N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres't, Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 7 NOV. 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, sont	$75,000
1 Lot de ..	20,000, ..	20,000
1 Lot de ..	10,000,.....	10,000
1 Lot de ..	5,000,.....	5,000
2 Lots de .	2,500,.....	5,000
5 Lots de ..	1,000,.....	5,000
25 Lots de ..	300,.....	7,500
100 Lots de..	200,.....	20,000
200 Lots de..	100	20,000
300 Lots de..	60,.....	18,000
500 Lots de..	40,.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$100, sont.....	$10,000
100 Lots de..	$60, ...	6,000
100 Lots de..	$40, ...	4,000

PRIS TERMINAUX.

999 Lots de	$20, sont.....	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
2,434 Lots se montant à....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5¼ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

FAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS OU NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, ou vrés à correspondance.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités où chaque tirage en nombre voulu, par Express, aussitôt après une.

En achetant un Bil et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit date à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré à son numéro payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. Beauregard, J. A. Early et W. L. Cabell, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales; que l'autremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent le chance d'être sauvé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de Billets, Comptes à recevoir, etc.

Arthur McGoirk vs. Pesson & Kent Co. Ltd, en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,053.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 6 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

2 billets de John McCoy pour la somme de $200 chacun datée 4, 17 1893 à 30 et 60 jours respectivement, portant intérêt de 7 pour cent à partir de leur date.

4 billets de Louis H. Lambert pour la somme de $20 chacun datés 16 mars 1891 et payables respectivement 1er sept., 1er oct., 1er nov. et 1er déc. 1891, et portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de leur maturité

2 billets de C. E. Cate pour la somme de $10 chacun, datés le 17 mars 1891 et payables respectivement le 1er novembre et 1er décembre 1891, et portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de leur maturité.

1 billet de A. B. Kolbs pour la somme de $85, daté le 27 janvier 1893, payable 1 four après date et portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de sa date; sur le dit billet il y a un crédit de $47.50.

Un lot de comptes à recevoir, conformément à une liste attachées aux réponses et assermentée et enregistrée le 9 octobre 1893, par A. E. Amacker, garnishee, dans l'affaire ci dessus.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 oct—26 30—3 6 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une propriété de valeur améliorée, au coin des rues Camp et Troisième, dans l'ilot borné par les dites rues et les rues Magazine et Deuxième.

H. H. Hall, exécuteur testamentaire, vs James J. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,316—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 13 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou certaine parcelle de terre avec toutes et unes améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Camp, Magazine, Deuxième et Troisième, désigné par la lettre A sur une esquisse d'arpentage faite par J. J. Hillen, géputé Voyer, en date du 1er novembre 1867 et annexée pour qu'on s'y réfère, à un acte passé pardevant F. W. Hatell, ex officio notaire public, le 27 juillet 1884. Laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues Camp et Troisième, et mesure en front sur la rue Camp quatre-vingt-six pieds deux pouces septièmes de face rue Troisième, quatre-vingts pieds trois pouces et une demi ligne de large à une profondeur de deux cents et vingt-six pieds dix pouces et deux septièmes de profondeur et face à la rue du Camp, le tout plus ou moins.

La dite portion de terre est composée d'une partie des quatre lots primitifs numérotés onze à quatorze inclusivement, sur un plan dressé par H. Mouhausen, voyer, en date du 21 janvier 1846 et déposé comme plan No 42 au bureau de G. R. Stringer, ex officio, en octobre 1854 et est la même propriété que le défendeur a acquis par achat de Wm W. Hluck par un acte passé pardevant Wm O. Hart, un not ire en cette ville, le vingt-troisième jour d'avril onhuit cent quatre-vingt-neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 oct—20 27—nov—3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriété du Troisième District.

N. A. Morano vs. John Cordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,120.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues St-Jean-Baptiste, Pauldeville, Gentil et Montplaisir, désigné par le No Trois, sur un plan de A. Castaing, architecte, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Maigny sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit lot doit être mesuré à une distance de soixante-quatre pieds de l'encoignure de la rue Gentil.

Acquis par le défendeur de Tom Vollmer, d'après un acte passé pardevant James Febey, notaire, le 25 novembre 1881. Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 115, folio 886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 15

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 40,509. Division D.—Mme Nettie Gonsales, Veuve Jos R. Mayes, ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens de la pétition faite par Mme Nettie Gonsales, veuve Jos R. May, soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers. Il est ordonné qu'une réunion des créanciers en question ait lieu au bureau de Fernest Frank E. Reinald, notaire public, en son bureau, No 19 rue du Camp, en cette ville, commençant vendredi, le 10ème jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires de ladite pétitionnaire élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourront être soumis, et que M. B. W. Kernan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 septembre 1893.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20sept—3f au 23oct

Aux créanciers de Mme Doris Schmucker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,857—Division E—Est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Byrne, Jr. syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
17 oct—17 21 28 Greffier.

Avis aux Contribuables.

Bureau du Trésorier de la Ville de la Nouvelle Orléans.

Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1893.

La Taxe de Ville sur les propriétés mobilières pour 1893 est due depuis le 15 juil. Si elle n'est pas payée avant le 1er octobre 1893, ses dites propriétés mobilié es seront assiennées pour être vendues et adjugées conformément à loi.

Veuillez venir et payer afin d'éviter des dépenses extra.

C. H. SCHENCK,
5 sept—au 1er oct, Trésorier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de Whisky.

Succession de Jacob Imhoff.

No 39,476.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet.—JEUDI, 2 novembre 1893, à midi, à l'Entrepôt Basins, à l'encoignure des rues **Commerce et Lafayette**, il sera vendu à l'encan, en vente d'un ordre signé le 20 octobre 1893 de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour ci-dessus Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division C, actuellement en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Vingt-cinq barils Chicken Cock Whisky. Printemps de 1890—emmagasinnés dans l'entrepôt en cette ville à l'encoignure Commerce et Lafayette:

2° Cinquante-cinq barils de White Mills Whisky—dont vingt-cinq barils sont de l'inspection du 22 avril 1891; cinq barils de l'inspection du 22 mars 1892 et vingt-cinq barils de l'inspection du 22 mai 1892. Le dit Wh sky étant en entrepôt—et doit être vendu par les coffiers qui le représentent. Sera rendu en lots de pas moins de cinq barils, avec le privilège de prendre autant que l'acquéreur en désirera.

Conditions—Comptant.
28oct—28—nov—1 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin de détail de marchandises sèches Et meubles de maison.

Succession de Mme Doris Schmucker.

No 39,788.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 1er novembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues St-Jean-Baptiste, Pauldeville, Gentil et Montplaisir, désigné par le No Trois, sur un plan de A. Castaing, architecte, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Maigny sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit lot doit être mesuré à une distance de soixante-quatre pieds de l'encoignure de la rue Gentil.

Acquis par le défendeur de Tom Vollmer, d'après un acte passé pardevant James Febey, notaire, le 25 novembre 1881. Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 115, folio 886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 15

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

The Orleans Sugar Plantation,

Dans la Paroisse d'Orléans.

A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi.

A l'encan, à crédit.

Dans l'affaire de John Flathers vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 38,869

MERCREDI, 29 novembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Righton, juge de la dite cour, Division D, actuellement absent en congé, en date du 29 septembre 1893, le procédera à la vente pour le compte de la succession de feu John Flathers, en son vivant propriétaire, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La Plantation de Canne à Sucre connue sous le nom de **The Orleans Sugar Plantation**, située dans la Paroisse d'Orléans, à peu près à 5 milles de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, mesurant 5 arpents de face sur dit fleuve sur 40 arpents de profondeur, bornée sur la ligne du bas par la propriété appartenant à M. Fasende et sur la ligne du haut par la propriété de feu G. Bouligny.

Ledit lot de terre se touchant et situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près à 5 milles de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les dits lots sont numérotés de 1 à 7 sur un plan fait par Girouse et Cassaing, le 17 février 1851, et déposé avec Théo. Guyol, notaire, numéroté 213 : le lot No 1 mesurant 200 pieds de face sur le fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

Le lot No 2 mesure 205 pieds de face au dit fleuve sur 40 arpents de profondeur. Les lots Nos 3 à 7 inclusivement mesurent chacun 254 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur, ou pied anglais, le tout plus ou moins, avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, excepté la portion supérieure du lot No 1, mesurant 100 pieds de face au dit fleuve sur une profondeur de 40 arpents, borné sur le côté supérieur par les terres appartenant aux héritiers de C. Lacoste, et sur le côté du bas par la portion qui reste du lot No 1.

2° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près 6 milles au bas de cette ville, mesurant 192 arpents de face au dit fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété de L. Lacoste et sur la ligne du bas par la propriété ci-après décrite, à savoir—

3° Deux certains morceaux de terre, situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près 6 milles au bas de cette ville, mesurant 192 arpents de face au dit fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété de L. Lacoste et sur la ligne du bas par la propriété de Mme Thérèza Gelli Hermann, ancien notaire, le mesurant trente arpents de face à la rue Huitième sur cent vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La jolie maison de résidence double à deux étages, Nos 140 et 142 rue Huitième, ayant salle à manger, cuisine, quatre chambres à coucher, cuisine, jardin devant, grande cour, bâtisses de dépendance et gas. Le terrain est désigné par la lettre B sur un plan fait par M. Brosnan, député voyer, et comme le terra n No Deux, sur un plan de H. Moelhausen, déposé comme il est dit ci-dessus.

Le petit cottage double Nos 146 et 148 rue Huitième, formant le coin de la rue Constance, mesurant trente pieds de face sur la rue Huitième sur une profondeur de cent vingt-six pieds, désigné comme terrain No Dix du carré d'ilot No Quatre vingt-trois borné par les rues Olivier, Willette, Eliza et Evelina, mesurant vingt-huit pieds, neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de façade rue Constance, lesquelles deux propriétés ci-dessus décrites sont grevées de garantis par hypothèque spéciale. Les taxes de l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

L'acquéreur recevra de faire un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au moment de la vente.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JNO. H. O'CONNOR, Syndic,
Bureau No 56 rue Carondelet.
27 oct—27 28 29—nov 1 8 15 22 29

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Hôtel de Ville, 10 février 1893.

Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Hennessy, alors qu'il remplissait ses devoirs;

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers en cas par ties qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés-Cottages seuls et doubles bien situées et désirables dans le Sixième District, coin des rues Constance et Peniston.

—ET—

Coin des rues Constance et Amelia.

Succession de Therese Burge (en Buche), veuve de Frederick Gehl, alias Gahl, alias Gale.

No 39,518—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue de la Commune.—MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, actuellement en congé, signé le 14 octobre 1893, et rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir :

1° **Le cottage double en bois**, recouvert en ardoises Nos 211 et 211 ½2 avenue Washington, ayant six chambres à coucher, allée sur le côté et arrière cour à chaque corps de logis. Le lot est désigné par le No 4 sur un plan dressé par Le Gitzinger, voyer général, dans l'ilot borné par l'avenue Washington, les rues Claiborne, Musique et Prosper, dans le Troisième District de cette ville, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Washington, 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. En bon état, dans un quartier paisible.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur déposera 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.
3 oct —3 4 11 18 25—nov. 1 8.

PAR CHARLES D STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un charmant cottage double à Elger,

No 110 rue Olivier relativement neuf, ayant neuf chambres, toiture entourée d'une balustrade, citerne, etc., le tout en bon état, terrain très élevé, dans un joli quartier, près du marché, des écoles, des églises, des débarcadères de ferries, se louant au prix de huit (8) dollars chaque côté par mois, et maintenant occupés par de bons locataires.

Succession de James A. Dowling.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 39,416.

PAR CHARLES D STUART, Encanteur—MERCREDI, 15 novembre 1893 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Righton, juge de la dite Cour, Division D, actuellement en congé en date du 29 septembre 1893, le procédera à la vente pour le compte de la succession, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné comme terrain No Dix du carré d'ilot No Quatre vingt-trois borné par les rues Olivier, Willette, Eliza et Evelina, mesurant vingt-huit pieds, neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de façade rue Constance, lesquelles deux propriétés ci-dessus décrites sont grevées de garantis par hypothèque spéciale. Les taxes de l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

L'acquéreur recevra de faire un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au moment de la vente.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JNO. H. O'CONNOR, Syndic,
Bureau No 56 rue Carondelet.
27 oct—27 28 29—nov 1 8 15 22 29

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans les Quatrième et Sixième Districts.

La résidence élégante à deux étages, Nos 136, 138, 140 et 142 rue Huitième

Le double cottage de quatre Nos 144 et 146 rue Huitième, au coin de la rue Constance.

**Le joli et simple cottage No 572 rue Constance, entre les r